

Secrétaire de séance : Mme Hélène MOREL-BAILLY

* * * * *

Début de séance : 20h12.

Le Président, Mr Jean-Claude MAILLARD, ouvre la séance en saluant l'assemblée et remercie Mr JARNO et Mme NEGRI pour leur présence.

Il donne la liste des absents excusés, et signale que malgré les absences de ce soir, le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 février 2019 à l'unanimité des membres présents.

Mme Hélène MOREL-BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Le Président demande que le vote des comptes de gestion 2018 soit ajouté à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION

- ✚ Désignation d'un titulaire et d'un suppléant à l'Etablissement Public Foncier (EPF)
- ✚ Projet bail avec pêcheurs clairvaliens sur site des Cascades **Exposé n°8**

FINANCES

- ✚ Présentation comptes administratifs 2018 + budgets primitifs 2019 + affectation des résultats)
- ✚ Vote des taux des taxes)
- ✚ Vote des tarifs OM) **Exposé n°1**
- ✚ Subventions)
- ✚ Mise à jour de l'autorisation de Programme / Crédit de Paiement **Exposé n°2**
- ✚ Mise en amortissement d'Etude **Exposé n°3**
- ✚ Détermination durée amortissement de la participation versée au département au titre du déploiement de la fibre
- ET neutralisation de cet amortissement. **Exposé n°4**
- ✚ Fixation des attributions de compensation 2018 **Exposé n°5**

TOURISME

- ✚ Convention d'objectifs et convention de financement de l'Office de Tourisme **Exposé n°6**

ECONOMIE

- ✚ Ferme VERTAMBOZ **Exposé n°7**

Questions Diverses

- ✚ Demandes interventions (Mission Locale Jura Sud, Centre secours Pompiers)

ADMINISTRATION

- Désignation de 2 représentants Etablissement Public Foncier (EPF) : Mme Christelle DEPARIS-VINCENT, Titulaire et Mr Jean-Claude MAILLARD, suppléant. **ACCORD UNANIME.**

Pour mémoire, l'Etablissement Public Foncier permet l'acquisition de biens sur une commune sans que celle-ci ai prévu le financement qui sera pris en charge par l'EPF sur une durée validée par la commune. L'EPF peut également mener les tractations.

- **Bail avec Association des pêcheurs Clairvaliens** **Exposé n°8.** Après présentation, l'assemblée **approuve unanimement**, le bail à intervenir entre l'Association des Pêcheurs Clairvaliens le long du parcours des Cascades du hérisson, mais avec clause supplémentaire : « sous réserve d'accord des autorités compétentes ». (**Délibération 190427**)

FINANCES

Jean-Marc BOCQUILLON présente et commente les documents envoyés par mail aux délégués communautaires avec commentaires explicatifs

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 (*Délibérations 190401 et 190402*) :

- **Budget général** :

Fonctionnement - Dépenses : 4 005 937 € / Recettes : 4 222 975 € / Résultats 2018 : + 217 038 €
Investissement - Dépenses : 1 672 109 € / Recettes : 1 995 872 €
Restes à réaliser 92 138 € / 212 911 €

Résultats définitifs cumulés : + 960 426 €

- **Budget annexe UXELLES** :

Fonctionnement - Dépenses : 181 650 € / Recettes : 198 470 € / Résultats 2018 : + 16 820 €
Investissement - Dépenses : 247 813 € / Recettes : 165 306 €
Restes à réaliser 2 880 € / 83 459 €

Résultats définitifs cumulés : - 16 326 €

- **Budget annexe BOUTIQUE MAISON DES CASCADES** :

Fonctionnement - Dépenses : 78 150 € / Recettes : 87 805 € / Résultats 2018 : + 9 655 €
Investissement - Dépenses : 0 € / Recettes : 0 €

Résultats définitifs cumulés : + 51 553 €

- **Budget annexe SPANC** :

Fonctionnement - Dépenses : 62 234 € / Recettes : 73 660 € / Résultats 2018 : + 11 426 €
Investissement - Dépenses : 65 206 € / Recettes : 106 828 €
Restes à réaliser 36 300 € / 56 100 €

Résultats définitifs cumulés : + 25 129 €

Le Président quitte la salle et la parole est donnée à Sandrine Guyenet, vice-présidente, pour le vote des Comptes administratifs. Approuvés à l'unanimité des membres présents.

Affectations de résultats 2018: ACCORD UNANIME (Délibérations 190403 à 190406)

Comptes de gestion 2018 : ACCORD UNANIME (Délibération 190402)

BUDGET PRIMITIF 2019

- **Budget GENERAL** :

Fonctionnement Equilibré en Dépenses et Recettes : 4 371 042 €
Investissement Equilibré en Dépenses et Recettes : 2 144 724 €

- **Budget Annexe Centre UXELLES** :

Fonctionnement Equilibré en Dépenses et Recettes : 166 650 €
Investissement Equilibré en Dépenses et Recettes : 242 919 €

- **Budget Annexe BOUTIQUE MAISON DES CASCADES** :

Fonctionnement Equilibré en Dépenses et Recettes : 117 865 €
Investissement Equilibré en Dépenses et Recettes : 0 €

- **Budget Annexe SPANC** :

Fonctionnement Equilibré en Dépenses et Recettes : 83 212 €
Investissement Equilibré en Dépenses et Recettes : 76 092 €

Le budget primitif 2019 présente un déficit de 63 500 € ; les membres du bureau proposent une hausse des impôts permettant de couvrir ce déficit estimé.

Relèvement de 3,7% des taux de Taxe d'habitation, de taxe foncière bâti et non bâti

TH 8,12 à 8,42% des bases
TFB 4,57 à 4,74% des bases
TFNB 13,69 à 14,20% des bases

Relèvement de 3,25% du taux de Cotisation Foncière des Entreprises

CFE 21,49 à 22,19% des bases

Proposition de ne pas toucher au taux de TEOM

Proposition validée à la majorité des membres présents (3 abstentions)

TOURISME

Convention d'objectifs et convention de financement de l'Office de Tourisme. ***Exposé n°6.***

Après exposé par Jean-Claude MAILLARD, les projets de convention d'objectif et de financement, ainsi que l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 112 368.40 € sont ***approuvés à l'unanimité (hausse de 2 000 € par rapport à 2018).***

ECONOMIE

Ferme VERTAMBOZ. ***Exposé n°7*** : Après résumé du dossier par Armelle LARGER, il est proposé de : « *donner pouvoir au Président pour accepter, à compter du 1^{er} Mai 2019, la meilleure offre parmi celle listées dans l'exposé, et le cas échéant, les offres reçues entre le 4 Avril et le 30 Avril 2019. Cette vente est en outre conditionnée à un avis des domaines conforme. Donner l'autorisation au Président, dans l'hypothèse où le porteur de la meilleure offre n'obtient pas ses financements, de conclure la vente avec le porteur de l'offre suivante. Donner l'autorisation au Président de pouvoir engager toutes les mesures permettant de finaliser cette vente.* » **ACCORD UNANIME. (Délibération 190426)**

Questions diverses

Prise de compétence EAU / Assainissement : Mr MONNIER rappelle qu'il est important de transmettre toutes les informations au bureau d'études, notamment si la commune signe des emprunts courant 2019.

Sandrine GAUTHIER PACOUD informe de 2 demandes d'intervention lors de prochains conseils communautaires :

- Pompiers : alerter sur la baisse des effectifs et le recrutement sur le territoire,
- Mission Locale : sensibiliser les maires à la problématique des jeunes en difficultés, non-inscrits à Pôle emploi, et essayer d'obtenir leurs coordonnées.

Fin de la séance 23h30.